



Ville de Wissous

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**3<sup>ème</sup> SEANCE**

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 07, le Conseil Municipal de la Ville de Wissous, légalement convoqué le trente mars deux mille vingt-trois s'est réuni à l'Espace culturel Antoine de Saint-Exupéry, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Florian GALLANT, Maire.

**Présents en début de séance :**

Monsieur Florian GALLANT, Maire de Wissous.

Monsieur Gilles GARNIER, Madame Françoise FERNANDES, Messieurs Pierre SEGUIN, Frédéric VANNSON, Madame Pascale TOULY, Adjointes au Maire.

Mesdames Léna COCO, Stéphanie GASPARD, Monsieur Xavier NGUYEN, Madame Karine THIOUX, Monsieur Régis CHAMP, Madame Katleen ALBERTINI, Monsieur Jean-Luc TOULY, Madame Jacqueline LAQUAIS, Messieurs Stéphane ROBERT, François-Xavier BEORCHIA, Philippe DE FRUYT, Mesdames Chantal CORENWINDER, Bernadette BARBEAU, Messieurs François CORRIER, Cyrille TELMAN, Conseillers Municipaux.

**Arrivés en cours de séance :**

Madame Catherine ROCHARD, est arrivée à 20h54,

Monsieur Olivier PERROT, Conseiller Municipal arrivé à 20h34.

**Absents ayant donné procuration :**

Madame Corinne GUYOT, Adjointe au Maire a donné procuration à Madame Françoise FERNANDES, Madame Catherine ROCHARD, Adjointe au Maire a donné procuration à Monsieur Frédéric VANNSON, Monsieur Jorge OLIVEIRA DA COSTA, Conseiller Municipal a donné procuration à Monsieur GARNIER, Madame Sandrine OLIVEIRA DA COSTA, Conseillère Municipale a donné procuration à Madame Jacqueline LAQUAIS,

Madame Céline SUEUR, Conseillère Municipale a donné procuration à Madame Léna COCO,

Madame Ligia JARDIM, Conseillère Municipale a donné procuration à Monsieur Cyrille TELMAN.

**Absente :**

Madame Wendy LONCHAMPT, Conseillère Municipale,

**Secrétaire de séance :**

Madame Léna COCO, Conseillère Municipale

→ Éluë à l'unanimité

**Secrétaires adjointes :**

Madame Sylvie ARDELLIER – Directrice Générale des Services,

Madame Laurie DELLAVALLE

→ Éluës à l'unanimité

**VOTE****Délibération n°2023-03-18**

Contre	-
Abstentions	3
Pour	25
	-----
<b>Total</b>	<b>28</b>

**OBJET : Modification de la sectorisation des écoles maternelles et élémentaires de la ville de Wissous**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

**Vu** l'article L.212-7 du Code de l'Education,

Vu la délibération n°10 du 29 juin 2015 modifiant la sectorisation des écoles maternelles et de la Ville de Wissous, DE-031-219106895-20230406-2023\_03\_18-

Vu la tenue de la Commission municipale « Enfance et Enseignement » du 3 avril 2023,

Considérant que la municipalité souhaite réactualiser la carte scolaire,

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**Article 1 :** **ABROGE** la délibération n°10 du 29 juin 2015 modifiant la sectorisation des écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Wissous.

**Article 2 :** **APPROUVE** la nouvelle répartition scolaire dès la rentrée 2023-2024 présentée en annexe et définie comme suit :

**DEPENDRONT DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE, les élèves dont le domicile figure dans la liste des voies mentionnées ci-dessous :**

Allée Claude Debussy ; Allée de la Badronnière ; Allée des Cerisiers ; Allée des Charmes ; Allée des Crossettes ; Allée des Cyclamens ; Allée des Dahlias ; Allée des Erables ; Allée des Myosotis ; Allée des Roses ; Allée des Tilleuls ; Allée des Tulipes ; Allée du Cidrier ; Allée du Coteau ; Allée Fernand Léger ; Allée Gabriel Fauré ; Allée Jean Gabin ; Allée Jean Robic ; Allée Maurice Ravel ; Allée Samuel Beckett ; Allée Simone de Beauvoir ; Avenue de la Gare ; Avenue des Écoles ; Avenue Eric Morlet ; Avenue Jean Mermoz ; Carrefour de Fribouli ; Chemin de Fresnes ; Chemin de la Vallée ; Chemin de Montjean ; Chemin des Prés ; Impasse des Glaises ; Impasse du Moulin ; Impasse du Pressoir ; Impasse du Tonnelier ; Place René Jametti ; Route de Montjean ; Rue de Wissous ; Rue André Theuriet ; Rue André Thierry ; Rue Châteaubriand ; Rue de l'Abattoir ; Rue de l'Amiral Mouchez ; Rue de Montjean ; Rue des Acacias ; Rue des Peupliers ; Rue Django Reinhardt ; Rue du Bas des Glaises ; Rue du Général de Gressot ; Rue du Parc ; Rue du Père Maxime Koenig ; Rue Georges Méliès ; Rue George Sand ; Rue Georges Didier ; Rue Gilbert Robert ; Rue La Bruyère ; Rue Lamartine ; Rue Leconte de Lisle ; Rue Michelet ; Sentier des Glaises ; Villa des Fleurs ; Voie de Beuze ; Voie des Jumeaux ; Voie du Bon Puits.

**DEPENDRONT DE L'ECOLE PRIMAIRE VICTOR BALOCHE, les élèves dont le domicile figure dans la liste des voies mentionnées ci-dessous :**

Allée de Verdun ; Avenue Ampère ; Avenue Auguste Renoir ; Avenue Lavoisier ; Avenue de la Fraternelle ; Boulevard Arago ; Boulevard de l'Europe ; Chemin des Edouets ; Chemin du Dessus de la Rue Neuve ; Chemin du Marché ; Ecole Victor Baloche ; Impasse Branly ; Impasse des Canots ; Impasse des Champs ; Impasse du Château Gaillard ; Place de France ; Place de la Libération ; Place du Colonel Flatters ; Résidence du Val Lacroix ; Résidence la Cerisaie ; Résidence le Village ; Résidence les Vergers ; Route d'Antony ; Route de Morangis ; Route de Paray ; Rue André Dolimier ; Rue Charles Legros ; Rue Charles Lindbergh ; Rue Colbert ; Rue de la Division Leclerc ; Rue de la Ferme ; Rue des Champs ; Rue des Pyrénées ; Rue des Vosges ; Rue Didier Daurat ; Rue du Berger ; Rue du Chemin de fer prolongé ; Rue du Clou à crochet ; Rue du Colombier ; Rue du Jura ; Rue du Morvan ; Rue du Pont de Pierre ; Rue du Vaulorin ; Rue Edouard Manet ; Rue Georges Collin ; Rue Guillaume Bigourdan ; Rue Lemercier ; Rue Louis Bousard ; Rue Marcellin Berthelot ; Rue Mondétour ; Rue Pascal ; Rue Paul Cézanne ; Rue Paul Doumer ; Rue Paul Gauguin ; Rue Pelletier ; Rue Maurice Tenine ; Rue Victor Baloche ; Voie des Morvilliers ; Voie de Montavas ; Voie de Rennes ; Voie des Avernaises ; Voie des Groux ; Voie des Molières, Rue Pierre Et Marie Curie ; Rue du Bois Charlet ; Rue Louis Blériot ; Rue Clément Ader ; Rue Fontaine de l'Orme.

**Article 3 :** **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toute opération afférente à cette affaire.

**Article 4 :** **AMPLIATION** de la présente délibération sera transmise à :

- La Sous-Préfecture de l'Essonne,
- L'Académie de Versailles.

**Article 5 :** **DIT** qu'en application des articles R 421-1 et suivants du Code de la Justice Administrative, les personnes qui s'estiment fondées à contester la présente décision, disposent, pour en demander l'annulation, d'un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification :

- soit par recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Wissous
- soit par recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, situé 56 avenue de Saint Cloud 78000 VERSAILLES
- soit par recours de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

L'absence d'une réponse au recours gracieux dans un délai de deux (2) mois, à compter de la date du dépôt du recours, vaut décision implicite de rejet.

Ces délais de recours ne font pas obstacle à l'exécution de la décision.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,



*Florian Gallant*  
Florian GALLANT  
Maire de Wissous

Certifié exécutoire,

Transmission en Sous-Préfecture le

14 AVR. 2023

Affichage le ...

14 AVR. 2023

# PLAN SECTORISATION SCOLAIRE

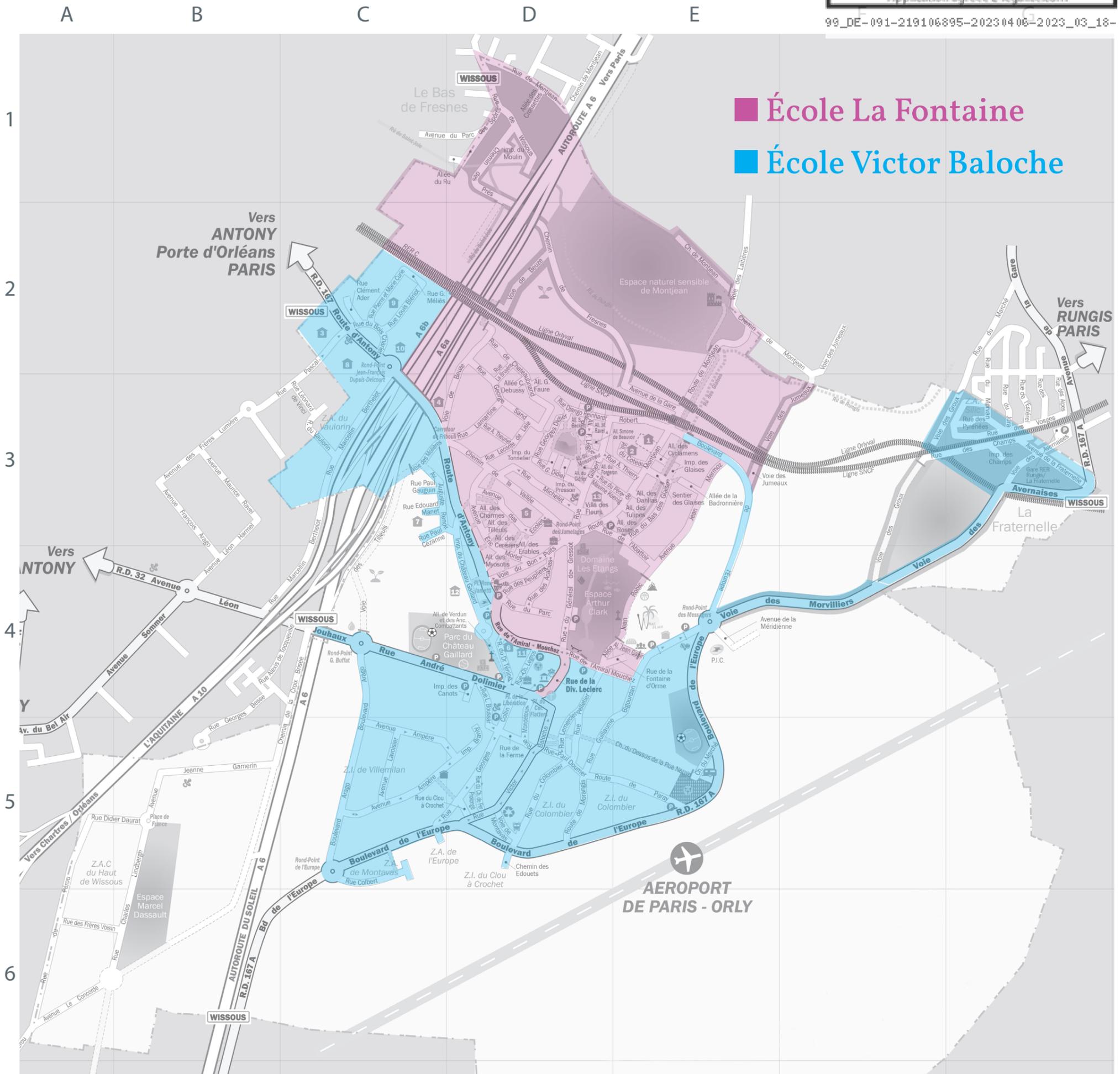
Mis en ligne le 14/04/2023 à 17h37

REÇU EN PREFECTURE

le 14/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-091-219106895-20230406-2023\_03\_18-



■ École La Fontaine  
■ École Victor Baloche

<b>A</b>	Rue de l'Abattoir ..... E3
	Rue des Acacias ..... D4
	Rue Clément Ader ..... C2
	Avenue Ampère ..... C5
	Route d'Antony / Avenue Charles de Gaulle (de 1 à 176 sauf n°56) ..... C2-D3
	Route d'Antony / Avenue Charles de Gaulle (seulement le n°56) ..... C2-D3
	Chemin d'Antony à Savigny ... E7-E8
	Boulevard Arago ..... C4-C5
	Voie des Avernaises ..... F4-G3
<b>B</b>	Allée de la Badronnière ..... E3
	Rue Victor Baloche ..... D5
	Rue du Bas des Glaises ..... E3
	Allée Simone de Beauvoir ..... D5
	Allée Samuel Beckett ..... D3
	Rue du Berger ..... D7-F6
	Rue Marcellin Berthelot ..... C3
	Voie de Beuze ..... D2
	Rue Guillaume Bigourda ..... D5-E4
	Rue Louis Blériot ..... C2
	Rue du Bois Charlet ..... C2
	Voie du Bon Puits ..... D4
	Rue Louis Boussard ..... D4
	Impasse Branly ..... D5

<b>C</b>	Impasse des Canots ..... D4
	Allée des Cerisiers ..... D3
	Rue Paul Cézanne ..... C3
	Impasse des Champs ..... G3
	Rue des Champs ..... G3
	Allée des Charmes ..... D3
	Impasse du Château Gaillard ..... D4
	Rue de Chateaubriand ..... D2
	Rue du Chemin de Fer Prolongé ..... D5
	Allée du Cidrier ..... D3
	Rue du Clou à Crochet ..... D5
	Rue Colbert ..... C5
	Rue Georges Collin ..... D5
	Rue du Colombier ..... D5
	Avenue Le Concorde ..... A6
	Allée du Coteau ..... E3
	Chemin de la Croix Brisée ..... C4-C5
	Allée des Crossettes ..... D1
	Rue Pierre et Marie Curie ..... C2
	Allée des Cyclamens ..... E3
<b>D</b>	Allée des Dahlias ..... E3
	Rue Didier Daurat ..... A5-B5
	Allée Claude Debussy ..... D3
	Rue du Général de Gressot ..... D4
	Chemin du Dessus de la Rue Neuve ..... E5
	Rue Georges Didier ..... D3
	Rue de la Division Leclerc ..... D4
	Rue André Dolimier ..... C4-D4
	Rue Paul Doumer ..... D5

<b>E</b>	Avenue des Écoles ..... D3
	Chemin des Édouets ..... D7-D8
	Allée des Erables ..... D4
	Boulevard de l'Europe ..... C5-E3
<b>F</b>	Allée Gabriel Fauré ..... D3
	Rue de la Ferme ..... D5
	Place du Colonel Flatters ..... D4
	Villa des Fleurs ..... D3
	Rue de la Fontaine d'Orme ..... E4
	Allée du Forgeron ..... D3
	Place de France ..... B5
	Avenue de la Fraternelle ..... G3
	Rue des Frères Voisin ..... A6
	Chemin de Fresnes ..... D2
	Carrefour de Fribouli ..... C5-D3
<b>G</b>	Allée Jean Gabin ..... E4
	Avenue de la Gare ..... E3
	Avenue Jeanne Garnerin ..... B5
	Rue Paul Gauguin ..... C3
	Impasse des Glaises ..... E3
	Sentier des Glaises ..... E3
	Voie des Groux ..... F3-G3
<b>I</b>	Place René Jametti ..... D4

<b>J</b>	Voie des Jumeaux ..... E3-F3
	Rue du Jura ..... G3
<b>K</b>	Rue du Père Maxime Koenig ..... D5-E3
<b>L</b>	Rue La Bruyère ..... D2
	Rue Lamartine ..... D3
	Avenue Lavoisier ..... C5
	Rue Leconte de Lisle ..... D3
	Allée Fernand Léger ..... D3
	Rue Charles Legros ..... D4
	Rue Lemercier ..... D5
	Place de la Libération ..... D4
	Rue Charles Lindbergh ..... B5-B6
<b>M</b>	Rue Édouard Manet ..... C3
	Chemin du Marché ..... E5
	Rue des Mares Juliennes ..... B7-C7
	Rue Georges Méliès ..... C2
	Avenue de la Méridienne ..... E4
	Avenue Jean Mermoz ..... E3
	Rue Michelet ..... D3
	Allée du Moissonneur ..... D3
	Voie des Molières ..... C3
	Rue Mondétour ..... D4-D5
	Voie de Montavas ..... D5
	Chemin de Montjean ..... E2-F2
	Route de Montjean ..... E2-E3
	Rue de Montjean ..... D1

<b>N</b>	Route de Morangis ..... D5
	Avenue Éric Morlet ..... D3
	Rue du Morvan ..... G3
	Voie des Morvilliers ..... E4-F4
	Rue de l'Amiral Mouchet ..... D4
	Impasse du Moulin ..... D1
	Allée des Myosotis ..... D4
<b>P</b>	Route de Paray ..... E5
	Rue du Parc ..... D4
	Rue Pascal ..... C2
	Rue Pelletie ..... D4-D5
	Rue du Pérou ..... A5-A6
	Rue des Peupliers ..... D4
	Rue du Pont de Pierre ..... F6
	Chemin des Prés ..... D1
	Impasse du Pressoir ..... D3
	Rue des Pyrénées ..... G3
<b>R</b>	R.D. 118 ..... D7-E7
	Allée Maurice Ravel ..... D3
	Rue Django Reinhardt ..... D3
	Avenue Auguste Renoir ..... C3
	Voie de Rennes ..... E8
	Rue Gilbert Robert ..... D3
	Allée Jean Robic ..... E4
	Allée des Roses ..... E3
<b>S</b>	Rue George Sand ..... D3

<b>T</b>	Rue du Docteur Maurice Ténine ..... D4
	Rue André Theuriot ..... D3
	Rue André Thierry ..... E3
	Allée des Tilleuls ..... D3
	Vois des Tilleuls ..... C3-C4
	Impasse du Tonnelier ..... D3
	Allée des Tulipes ..... E3
<b>V</b>	Chemin de la Vallée ..... D3
	Rue du Vaulorin ..... C3
	Allée de Verdun et des Anciens Combattants ..... D4
	Rue des Vosges ..... G3
<b>W</b>	Rue de Wissous ..... D1

Service des affaires scolaires  
01 64 47 27 32/04  
affaires.scolaires@wissous.fr